



Procès Verbal du Conseil Municipal de Val de Vesle

Conseil municipal du mardi 03 avril 2018

- **La séance du Conseil municipal est ouverte à 20h00;** sont présents tous les membres en exercice sauf M. Dominique MANGIN, excusé qui donne procuration à Mme Dorothee SACY et Mme Stéphanie BOYER, excusée.
- Mme Isabelle PERRIN est nommée secrétaire de séance.
- Le PV du dernier Conseil est approuvé par tous les conseillers présents.
- M. Jean-Michel SPANAGEL demande que les votes se fassent à scrutin public. L'ensemble du Conseil municipal approuve à l'unanimité.
- M. le Maire fait part de l'utilisation de ses délégations pour :
 - un élagage sanitaire et sécuritaire qui a été effectué dans le parc de la mairie, le petit parc et derrière la boulangerie (3 frênes atteints par la chalarose, *maladie causée chez certains frênes par le champignon Chalara fraxinea*, ont été abattus) par la société EDIVERT pour 6 250 € HT; la mise en valeur d'un très beau chêne des marais a aussi été réalisée au quartier de Wez;
 - mettre aux normes électriques le coffret de sécurité campanaire-cloche de l'église de Wez. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise BODET pour 1 668 € HT;
 - l'installation d'un ensemble serrure et poignée de porte dans le cadre de la mise aux normes de l'accessibilité de l'église de Wez par l'entreprise FERTEC pour 318,60 € HT.

Ordre du jour :

1) Création d'un poste de 3^{ème} adjoint (chargé des travaux) :

M. le Maire propose la création d'un poste de 3^{ème} adjoint délégué aux travaux.
Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Sur 12 votants : 11 voix « POUR » 1 voix « CONTRE » 0 « ABSTENTION ».

Il est donc décidé de créer un 3^{ème} poste d'adjoint.

2) Nomination et vote du 3^{ème} adjoint :

M. le Maire propose la candidature de M. Jean-Michel SPANAGEL. Aucune autre personne ne se porte candidat.

Il est donc procédé à l'élection du troisième adjoint . Le vote se fait à bulletin secret.

Après dépouillement M. Jean-Michel SPANAGEL est élu à l'unanimité des voix.

Il est donc nommé 3^{ème} adjoint à partir de ce jour.

3) Subventions :

Mme Dorothee SACY présente aux membres du Conseil municipal 3 demandes de subventions. Il est décidé à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, d'allouer pour 2018 :

- 150 € à l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Verzenay;
- 150 € à l'association « Le Judo Club » des Petites Loges;
- 300 € à la chorale « La Cigale » de Val de Vesle.

4) Vote des taux :

M. le Maire propose à l'ensemble du Conseil municipal de reconduire les taux d'imposition communaux pour 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision.

5) Vote des Budgets Uniques 2018 :

M. le Maire présente à l'ensemble du Conseil municipal les 2 Budgets Uniques (voir ci-dessous et page suivante) qui sont votés à l'unanimité.

♦ M14 Budget général de la commune

| BUDGET UNIQUE 2018 - M14 | | | | |
|-------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|-------------------------|---------------------|
| • Produit des services / Locations | 57 905,00 € | R E C E T T E S | • FCTVA | 68 000,00 € |
| • Impôts et taxes et AC | 629 500,00 € | | • TA | 10 000,00 € |
| • Dotations de l'Etat | 83 500,00 € | | • VF | 542 278,00 € |
| • Rbt salaires | 1 000,00 € | | • Rbt emprunt théorique | 66 500,00 € |
| | | | • RTE | 14 500,00 € |
| • Remboursement intérêts théoriques | 18 500,00 € | | • Report 2017 | 46 211,00 € |
| • Report 2017 | 753 723,00 € | | | 747 489,00 € |
| | 1 544 128,00 € | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | |
| • Charges générales | 313 250,00 € | • Emprunt | 33 000,00 € | |
| • Personnel | 190 000,00 € | • Cimetière | 12 000,00 € | |
| • Charges financières | 4 000,00 € | • Aménagements Terrains commu | 25 000,00 € | |
| • Acquisition de biens | 200 000,00 € | • Bâtiments communaux | 30 000,00 € | |
| • GIR/FPIC/AC | 228 600,00 € | • Voiries | 40 000,00 € | |
| • Dépenses imprévues | 28 000,00 € | • Matériel | 60 000,00 € | |
| • Autres charges | 35 500,00 € | • Eglise Wez | 120 000,00 € | |
| • secours | 2 500,00 € | • Signalisation | 50 000,00 € | |
| • VI | 542 278,00 € | • Illuminations | 10 000,00 € | |
| | 1 544 128,00 € | • Mairie | 40 000,00 € | |
| | | • Eglise de Courmelois | 200 000,00 € | |
| | 0,00 € | • Mausolée | 100 000,00 € | |
| | | • Dépenses imprévues | 27 489,00 € | |
| | | | 747 489,00 € | |
| | | | | |
| | | Reste à investir | 0,00 € | |

◆ **Commerce multiservices**

| COMMERCE MULTISERVICES - BUDGET 2018 | | | | | | |
|---|---------------------|-----------------|--|-----------------------|----------------|---------|
| | | | | | | |
| | • Loyers | 5 000 € | R E C E T T E S | | | |
| | • Rbt TOM | 162 € | | | | |
| | • Report 2017 | 7 578 € | | | • VF | 1 335 € |
| | | | | | • Report 2017 | 915 € |
| | | 12 740 € | | | 2 250 € | |
| FONCTIONNEMENT | | | | INVESTISSEMENT | | |
| | • Charges générales | 9 905 € | D E P E N S E S | • Emprunt | 1 335 € | |
| | • Personnel | 1 500 € | | • Divers | 915 € | |
| | • VI | 1 335 € | | • Bâtiment | | |
| | | 12 740 € | | | 2 250 € | |

6) **Inscriptions au tableau vert :**

Il convient de classer dans le domaine public et d'inscrire au tableau vert les voies du lotissement Bois Branscourt 2 :

- ◆ rue Catherine Hessling (d'une longueur de 85 m et d'une largeur de 12,50 m pour une surface totale de 1062,50 m²);
- ◆ rue de la Tolérance (d'une longueur de 107 m et d'une largeur de 12,50 m pour une surface totale de 1337,50 m²);
- ◆ rue Marie Curie (d'une longueur de 114 m et d'une largeur de 12,50 m pour une surface totale de 1425 m²);
- ◆ le prolongement de la Rue du Voyeu (d'une longueur de 102 m et d'une largeur de 12,50 m pour une surface totale de 1275 m²).

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, de les classer dans le domaine public et de les inscrire au tableau vert des voies communales.

7) **Travaux :**

M. le Maire tient à informer le Conseil municipal que 110 rendez-vous ont été pris à ce jour pour une étude préalable au projet de réhabilitation de l'assainissement non collectif par les particuliers concernés.

8) Compte rendu de commission :

Compte rendu de la Commission "Culture, Animation et Environnement"

du mardi 27 mars 2018 à 20h00

Membres présents: Micheline BELLOUIN, Isabelle PERRIN, Antoine RENAUD-MAILLIARD et Dorothée SACY

Membres excusés: Fabrice HUART et Denis MOREAU

Membres absents: Stéphanie BOYER et Claire RAMOS

1. Demandes de subvention

Après étude des dossiers, les membres présents proposent de donner une suite favorable aux demandes de subventions suivantes :

- le Judo Club des Petites Loges, comptant 11 licenciés de Val de Vesle, pour un montant de 150 €
- l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Verzenay qui compte 3 jeunes de notre Commune, à hauteur de 150 €, afin d'assurer le renouvellement du stock d'habillement
- la Chorale "La Cigale" qui fête cette année ses 20 ans, pour un montant de 300 €.

Les demandes de la LFSEP (Ligue Française contre la Sclérose en Plaque) et de l'Association ROSEAU, n'entrant pas dans les critères fixés par la commission, sont rejetées.

Mme Micheline BELLOUIN propose que la demande de subvention de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) soit reportée à la prochaine réunion de Commission ; en effet l'Assemblée Générale de l'ADMR doit se tenir prochainement et on aura alors plus de précisions sur la présence de cette association dans notre village.

Les membres de la commission étudient la demande des propriétaires du "Château de Courmelois" qui souhaiteraient que cet établissement, qui accueille des chambres d'hôtes, soit indiqué par des panneaux de signalisation.

Considérant que les panneaux mis en place par la commune indiquent des lieux et bâtiments publics (mausolée, médiathèque...) ou des domaines génériques d'activités (restaurant, chambres d'hôtes...) et non le nom du prestataire et que les panneaux "Gîte", "Chambres d'hôtes" et "Rue du château" sont déjà présents dans le quartier de Courmelois, les personnes présentes considèrent que la mise en place de ces panneaux n'est pas du ressort de la municipalité.

2. Manifestations à venir

La fête patronale et la fête de la musique seront traitées lors d'une prochaine réunion de commission.

Mme Isabelle PERRIN prépare le prochain marché rural qui aura lieu le 9 Juin. Elle est toujours à la recherche de nouveaux producteurs, disponibles, et va reprendre contact avec ceux présents lors du dernier marché rural de printemps.

3. Déroulement de la Journée Citoyenne

Les membres présents reprennent les ateliers qui ont été menés l'an passé ainsi que le travail réalisé par le CMEJ lors de sa dernière réunion.

Ils élaborent le tableau des travaux et du matériel nécessaire. Lors de la prochaine réunion de Conseil municipal, il faudrait que les élus s'inscrivent en tant que responsables des ateliers.

Ils définissent ensuite le déroulement de la journée du 12 mai :

8h30 : Regroupement dans le parc

 Annonce des ateliers (prévoir un Paper Board)

 Formation des groupes et mise en place des activités

10h : Déjeuner commun

10h30 : Reprise des activités

13h : Fin de la journée citoyenne

M. Antoine RENAUD-MAILLIARD propose de demander aux employés municipaux quelles tâches ils souhaitent voir accomplies ce jour là.

4. Questions diverses

Les membres de la Commission prennent connaissance du courrier de M. le Préfet de la Marne invitant les communes à se labelliser "Ville Prudente", avec le soutien de ses services.

Mme Dorothee SACY prendra contact avec les services de la préfecture pour avoir des précisions quant au soutien qui peut être attendu de leur part.

La réunion s'achève à 21h30

9) Journée citoyenne :

Mme Dorothee SACY rappelle que la Journée citoyenne aura lieu le 12 mai prochain de 8h30 à 13h (voir compte-rendu de la commission Culture, Animation et Environnement) et elle espère une participation encore plus importante des habitants de la commune que l'année dernière.

10) Questions diverses :

- M. le Maire informe les conseillers qu'un article sur la commune est paru le jour même dans le quotidien régional L'UNION : il a pour titre « le village féminise ses noms de rues » et il explique le choix de ces noms pour la 2^{ème} phase du lotissement du Bois Branscourt. L'article traite aussi de l'urbanisation future des cinq hectares restants et de la mise en place de chemins pédestres qui mèneront à la mairie, au commerce, à l'école et à la médiathèque.
- Mme Dorothee SACY rappelle que l'USC Montval fête ses 30 ans le 14 avril prochain au parc des Grands Bois (à partir de 9h45). La manifestation accueillera l'après-midi la course départementale de l'USEP (jusqu'à 17h) pour laquelle plus de 800 enfants sont attendus.
- M. le Maire fait part aux conseillers d'une opération en partenariat avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et la Région Grand Est qui devrait se mettre en place en 2019. Elle proposera aux habitants intéressés diverses actions subventionnées à 100% comme :
 - ⇒ la plantation d'arbres fruitiers de variétés anciennes;
 - ⇒ la plantation de haies champêtres (*haies mixtes ou mélangées composées d'arbustes du terroir qui sont adaptés au sol et au climat de notre région*) pour accueillir oiseaux, papillons et autres auxiliaires du jardin;
 - ⇒ la mise à disposition de nichoirs et de passages à hérissons.

Une réunion d'information sur ce sujet aura lieu le vendredi 27 avril à 19h au foyer rural

La séance est levée à 22h05